

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT D'AVALLON

COMMUNE DE TONNERRE



affiché le 05/10/23

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE
TONNERRE**
N° 2023 / 172

**Nombre de
conseillers :**

En exercice : 27
Présents : 19
Exprimés : 23

L'an deux mille vingt-trois, le quatre octobre, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Tonnerre s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Cédric CLECH, maire, suivant la convocation du 28 septembre 2023.

Étaient présents : Emilie ORGEL, Chantal PRIEUR, Sylviane TOULON, Pascal LENOIR, Christian ROBERT, Gaëlle BENOIT (adjoints), Sophie DUFIT, Gilles BARJOU, Philippe GERTNER, Michel DROUVILLE, Marie-Laure BOIZOT, Bahia BAILICHE, Jocelyne PION, Jean-François FICHOT, Guy ROY, Dominique AGUILAR, Jean-Claude CASTIGLIONI, Laurent LETRILLARD, Nicole ELBACHIR.

Absents représentés : Jeanine CALCIO GAUDINO, Bernard CLEMENT, Jean-Claude CASTIGLIONI, Lucas MANUEL.

Absents : Nabil HAMAM, Stéphane GRILLET, Sylvain TROTTI, Silvia LARRANDART.

Secrétaire de séance : Christian ROBERT.

Nomenclature @CTES : Finances / Décisions budgétaires

FINANCES

DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET CINEMA

- Vu l'article L. 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le budget primitif 2023 du budget cinéma approuvé le 23 mars 2023 ;
- Considérant qu'il y a quelques ajustements de crédits entre programmes à effectuer ;

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide	Pour : 23
	Contre : 0
	Abstention : 0

- D'effectuer les virements de crédits suivants :

Section de fonctionnement

Dépenses

Chap. art./Op.	Objet	Montant
011/61358	Locations mobilières	-5 000,00 (2)
012/64111	Charges de personnel	5 000,00 (1)
Total		0,00

Recettes

70/7062	Redevances et droit de services	-23 300,00 (2)
70/70841	Mise à disposition personnel	-30 000,00 (2)
74/74741	Participation commune	40 000,00 (1)
74/7488	Participation autres	11 900,00 (1)
75/75888	Autres produits de gesiton courante	1 400,00 (1)
Total		0,00

- (1) Ajout de crédits
(2) Reprise de crédits



Pour extrait conforme,
Cédric CLECH
Maire de Tonnerre